CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49150** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001

Raison sociale : VALLERY

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/04/2016

Capital : 8 000

57 RUE DES PYRENEES
ZI DE PELLETET
40370 RION-DES-LANDES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 2001 B 36

Siret : 434 283 487 00024

Téléphone : 05 58 98 96 39 **Fax :** 05 58 98 94 33

Portable : 06 29 72 51 32

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
LA GASCONNE DE PARTICIPATIONS (984 662 528) / RUIZ ROMAIN
PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 7121597

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 452791E1247000/001 295095/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 452791E1247000/001 295095/0

Site Internet : http://www.vallery.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

E-mail : comptabilite@vallery.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 960 391 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	22	10/06/2025
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		05/03/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	10/06/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E49150** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE **25/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/04/2016
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 2001 B 36

Siret : **434 283 487** **00024**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7121597

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 452791E1247000/001 295095/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 452791E1247000/001 295095/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **VALLERY**

57 RUE DES PYRENEES
ZI DE PELLETET
40370 RION-DES-LANDES

Téléphone : 05 58 98 96 39 **Fax :** 05 58 98 94 33
Portable :

Site Internet : http://www.vallery.fr
E-mail : comptabilite@vallery.fr

Responsabilité légale :
LA GASCONNE DE PARTICIPATIONS (984 662 528) / RUIZ ROMAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	14/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.